

ANNEXE 1: Règles générales d'interprétation et classification douanière et droits de douanes de la C.E.E. pour les poissons, les autres espèces marines et les produits transformés

BULLETIN INTERNATIONAL

DES

DOUANES

ORGANE DE L'UNION INTERNATIONALE
POUR LA PUBLICATION DES TARIFS DOUANIERS

CETTE PUBLICATION EST EGALEMENT DISPONIBLE
EN ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL ET ITALIEN

COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE EUROPEENNE
(C.E.E.)

FASCICULE 14 (14^e EDITION)

" Le Bureau international s'engage à apporter les plus grands soins dans la traduction des lois de douane et des publications officielles interprétatives de ces lois, mais il est entendu que les Gouvernements intéressés n'assument pas de responsabilité quant à l'exactitude de ces traductions et qu'en cas de contestation le texte original sera leur seul guide. "(Art. 3 du Règlement d'exécution de la Convention internationale du 5 juillet 1890.)

IMPRIMERIE DU B.I.T.D.

JANVIER 1990